

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

COMMUNE DU BOURG D'HEM

Séance du 08 Décembre 2023

PROJET DÉLIBÉRATION N° 2023-36  
DÉCISION MODIFICATIVE BUDGET ASSAINISSEMENT  
REPRISE DE SUBVENTIONS

L'an deux mille vingt-trois le huit décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune du BOURG D'HEM régulièrement convoqué le vingt novembre, s'est réuni dans la salle de la mairie sous la présidence de M. DESCHAMPS Robert, Maire.

Étaient présents : MM. DESCHAMPS, POTHEAU, LENOBLE, FRAPPAT  
M. LASNIER, BOUCHET, Mme DUPONTET.

Étaient absents excusés : Mmes. RAPINAT Claire, FEL Annie, M. BATHIER Jean-Louis.

Pouvoir : Mme FEL Annie donne pouvoir à M. LENOBLE Denis  
M. BATHIER Jean-Louis donne pouvoir à M. DESCHAMPS Robert

Secrétaire de séance : M. FRAPPAT Olivier

Le maire explique qu'il conviendrait d'augmenter les crédits prévus pour la reprise de subvention. Il propose de modifier les crédits de la façon suivante :

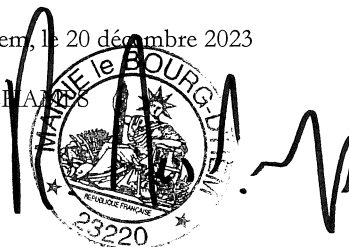
Intitulés des Comptes	Diminution sur Crédits déjà Alloués			Augmentation des Crédits		
	Article	Opération	Montant	Article	Opération	Montant
Virement à la section d'invest				023		5 918,56
Fonctionnement dépenses						5 918,56
				777		5 918,56
Fonctionnement recettes						5 918,56
Communes membres du GFP				139111	H.O.	5 918,56
Investissement dépenses						5 918,56
Virement de la section de fonc				021	H.O.	5 918,56
Investissement recettes						5 918,56

Le Conseil Municipal approuve les décisions modificatives indiquées ci-dessus

Membres	10
Présents	07
Représentés	02
Votants	09
Exprimés	09
Oui	09
Non	00

Le Maire certifie exécutoire la présente à la date du 20 décembre 2023

Le Bourg d'Hem, le 20 décembre 2023  
Le Maire  
Robert DESCHAMPS



Affiché le 20 décembre 2023